



DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[30 juin 2026]

Date de la convocation

24 juin 2026

Date d'affichage

2 juillet 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 27

Procurations : 4

Votants : 31

N° 095/ 2026

Patrice GAUSSERAND, Maire, Daniel RIBES, Daniel BREIL, Joëlle BERTHOMIEU, Michel CARIVEN, Jennifer CHEVALIER, Laurent SQUASSINA, adjoints, Sophie BOUVIER-BELLEVILLE, Gabrielle CASTAGNE-BARDI, Jean-Brice TERZIEFF, Martine VIOLETTE, Bruno FOLMER, Eric BAILHE, Karine DEPETRIS, Nicolas AUTHESERRE, Corinne DARMANI, Bernard ROUQUETTE, Delphine GANTOIS-HENRY, Lahcene BAAZIZ, Virginie SIMON, Jean-Marc AGUERRE, Marie-Thérèse CIGLIANA, Thomas DOMENECH, Sylvie BAGUELIN, Christelle HARDY, Claire VILLENEUVE, Jean MONCERET, conseillers

Absents et représentés : Isabelle DURANCEAU, Virginie PUECH, Peggy NOUVIALE, Christophe WATTRELOT

Absents : Antony MOUSSU, Marie MONTELS,

Secrétaire de séance : Daniel BREIL

OBJET DE DELIBERATION : Demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet du contrat de ville Gaillac-Graulhet 2026

Il est rappelé à l'assemblée que durant l'année 2024, alors que le quartier de Lentajou opérait une mutation, une collecte de la mémoire de ses habitants a été mise en place. Ce projet avait pour objectif, par le biais de différentes actions, d'ouvrir cet espace et de le faire découvrir aux autres Gaillacois en plaçant les habitants du quartier au cœur de la démarche. L'année 2027 sera l'occasion de valoriser ces dizaines d'heures d'enregistrements, ponctués de diverses anecdotes sur les lieux, les fêtes, la jeunesse, etc. Le projet débutera par une découverte du quartier, de son architecture, du contexte dans lequel il est né. Dans un second temps, le public sera invité à prendre part à des ateliers participatifs "goûter partagé" et intergénérationnels afin de créer ensemble des supports de valorisation.

Afin de poursuivre les actions en faveur de la médiation des patrimoines, il est proposé au Conseil Municipal de solliciter une demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet du contrat de ville Gaillac Graulhet, pour l'année 2026, d'un montant de 3 000€. Ce soutien devra permettre au label ville d'art et d'histoire de mettre en place ce projet mettant en valeur le quartier de Lentajou ainsi que le travail de collecte orale qui a été fait dans ce même quartier.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Projets	Montant	Part commune	Subvention Contrat de ville Gaillac-Graulhet
Projet « Valorisation de la collecte orale - Quartier Lentajou »	8 500€	5 500€	3 000€

VOTES POUR : 31

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

SOLLICITE le concours financier détaillé ci-dessus,

APPROUVE le plan de financement exposé plus haut,

DONNE POUVOIR au Maire, ou au Maire Adjoint Délégué, de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

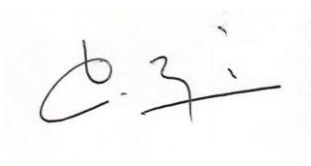
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Monsieur le Maire

Patrice GAUSSERAND

Le secrétaire de séance,

Daniel BREIL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Breil', is written on a light-colored rectangular background.

Fait à Gaillac le 1^{er} juillet 2026